



**2019  
JUGEMENT  
NATIONAL  
HOLSTEIN**



[www.royalfair.org](http://www.royalfair.org)

# PROUD SPONSOR

TD CANADIAN 4H DAIRY CLASSIC,  
NATIONAL HOLSTEIN SHOW, ROYAL AYRSHIRE,  
ROYAL JERSEY AND MASTERFEEDS CANADIAN BEEF SHOWS

*A ROYAL AGRICULTURAL WINTER FAIR FOUNDATIONAL PARTNER*

*[www.semex.com](http://www.semex.com)*



  
**SEMEX**<sup>®</sup>  
Genetics for Life<sup>®</sup>

La Royal Agricultural Winter Fair remercie la contribution de L'Alliance Semex en tant que commanditaires des jugements des bovins laitiers.



Un merci spécial à Holstein Canada  
pour leur contribution au jugement Holstein.



Banque officielle du jugement Holstein nationale

## INFORMATIONS SUR LES CONCOURS

Date de tombée des inscriptions : Lundi, le 15 octobre 2019

Coût d'inscription : 50 \$ par inscription

Frais pour inscription tardive : 50 \$ par inscription

Nota: Il n'y a pas de frais d'inscription pour le << Meilleur pis >> et pour les << Classes ruban >>.

## INFORMATIONS DE COMPÉTITION

Date / heure d'arrivée : Mardi le 5 novembre 2019 à 5 h\*

L'heure de départ exposants

provenant de l'extérieur la province : Samedi le 9 novembre 2019, 22 h

L'heure de départ

exposants de l'Ontario : Dimanche, le 10 novembre 2019, 16 h

Important : Tous les exposants Holstein DOIVENT être installés avant 15 h  
le mardi 6 novembre pour l'inscription et être inscrits au  
catalogue Holstein

Représentant de la race : Harry Emmott, 519-750-4603

## INFORMATIONS SUR LE JUGEMENT

Génisses junior et intermédiaire

Date : Jeudi, le 7 novembre 2019

Heure : 18 h – 21h

Lieu : Semex Ring of Excellence

Génisses sénior à vaches adultes

Date : Vendredi, le 7 novembre 2019

Heure : 7 h 30

Lieu : Coca-Cola Coliseum (formerly Ricoh Coliseum)

Juge : Carl Phoenix, Sunderland, ON

Juge Associé: Joel Phoenix, Cannington, ON

\* Les exposants à l'extérieur de la province de l'Ontario peuvent s'arranger pour loger les animaux dans les étables situées près de Toronto avant la Royale. Contactez Harry Emmott pour plus d'informations.

## RÈGLES ET RÉGLEMENTS

Le Holstein Show a mis à jour ses règles de conduite, ses procédures standard pour l'application des règles de conduite et ses infractions et sanctions en 2018 (voir pages 26-31). Tous les exposants seront liés par ces règles et devront signer une convention d'exposant avant d'entrer dans le ring.

**Attention, exposants américains :** s'il vous plaît se référer aux règles et réglementations de la concurrence de l'élevage pour le processus de permis d'importation et d'essais.

**Convention standard des exposants :** Tous les exposants doivent lire et attester qu'ils ont compris le Code d'éthique en signant le formulaire d'inscription. Les inscriptions ne seront pas traitées si la Convention standard entre les propriétaires, les exposants, et représentants de l'exposant pour l'exposition de bovins laitiers n'est pas signée.

Pour toutes les Holstein (noir et blanc et rouge et blanc), la présence de poils de plus de 1,5 po à partir de la peau est

jugée comme étant une pratique inacceptable. Toutes les Holstein seront examinées avant de faire leur entrée dans l'arène et tout animal dont la longueur des poils de la ligne de dos dépasse 1,5 po ne pourra pas entrer dans l'arène. Un exposant a une (1) chance de couper les poils s'ils sont plus que 1,5 po à la station de mesure.

**Attention, exposants :** Tous les sujets exposés dans le Cercle de l'excellence Semex et le Coca-Cola Coliseum seront identifiés au moyen de cartes de harnais, fourni par la Royale.

**À noter :** Pour respecter les règles nationales sanitaires, de biosécurité et les règles d'identification de la race, tous

es animaux laitiers canadiens exposés doivent porter des étiquettes de sécurité — des étiquettes dans chaque oreille avec les quatre parties numérotées de manière identique. Tous les animaux américains doivent porter des étiquettes de l'USDA. Par ailleurs, pour que les exposants américains puissent entrer au Canada, un permis d'importation doit être accordé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« Les règles lors des expositions des Holstein seront appliquées par l'Association Holstein du Canada »

## PRIX EN ARGENT

CLASSES 1 À 7 (CLASSES JUNIORS)						CLASSES 10 À 14, 16 À 19 (CLASSES SENIORS)					
1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
50 \$	45 \$	40 \$	35 \$	30 \$	25 \$	80 \$	70 \$	60 \$	50 \$	40 \$	30 \$

**Notes :** La Royale ne distribuera pas de paiement sur les gains de moins de 25 \$

Les six (6) premiers se verront attribués des prix en argent quand il y aura plus de 10 sujets exposés dans la classe

Les quatre (4) premiers seulement se verront attribués des prix en argent quand il y aura 9 sujets ou moins exposés dans la classe

## CLASSES

- |  |   |
|--|---|
| <p>1 <b>Femelle, Génisse d'été</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> juin 2019</p> <p>2 <b>Femelle, Génisse junior</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> mars 2019</p> <p>3 <b>Femelle, Génisse intermédiaire</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> déc. 2018 et le dernier jour de février 2018</p> <p>4 <b>Femelle, Génisse sénior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept. 2018 et le 30 nov. 2018</p> <p>5 <b>Femelle, Un an été</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> juin 2018 et le 31 août 2018</p> <p>6 <b>Femelle, Un an junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 31 mai 2018</p> <p>7 <b>Femelle, Un an intermédiaire</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> déc. 2016 et le dernier jour de février 2017</p> <p>8 <b>Troupeau d'éleveur junior</b><br/>Groupe de trois animaux portant le même préfixe. L'exposant doit être le seul propriétaire, ou conjointement, d'au moins un animal du groupe; les deux autres animaux peuvent appartenir à d'autres exposants.<br/>Rosettes</p> <p>9 <b>Championne Junior et Junior de réserve</b><br/>(classes 1 à 7)<br/>Rosettes</p> | <p>10 <b>Femelle, Un an sénior en lait</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> sept 2017</p> <p>11 <b>Femelle, 2 ans junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 31 août 2017</p> <p>12 <b>Femelle, 2 ans sénior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2016 et le dernier jour de février 2017</p> <p>13 <b>Femelle, 3 ans junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 et le 31 août 2016</p> <p>14 <b>Femelle, 3 ans sénior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2015 et le dernier jour de février 2016</p> <p>15 <b>Championnes intermédiaire et de réserve</b><br/>(classes 10 à 14)<br/>Rosettes</p> <p>16 <b>Femelle, 4 ans</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2014 et le 31 août 2015</p> <p>17 <b>Femelle, 5 ans</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2013 et le 31 août 2014</p> <p>18 <b>Femelle, Vache adulte</b><br/>née avant le 1<sup>er</sup> sept 2013</p> |
|--|---|

## CLASSES

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>19 Classe Production à vie</b><br/>(60 000+ kg de lait)</p> <p><b>20 Troupeau d'éleveur</b><br/>Groupe de trois animaux portant le même préfixe. L'exposant doit être le seul propriétaire, ou conjointement, d'au moins un animal du groupe; les deux autres animaux peuvent appartenir à d'autres exposants.<br/>Rosettes</p> | <p><b>21 Meilleur éleveur et propriétaire</b><br/>Les animaux dont le préfixe appartient au propriétaire (ou l'un des propriétaires). L'exposant doit être le seul propriétaire ou conjointement d'animal.</p> <p><b>22 Grande championne et Grande championne de réserve</b><br/>Rosettes</p> |
|---|--|

## CLASSES SPÉCIALES

### Prix du meilleur éleveur et propriétaire

Présenté pour chaque classe par Ontario Holstein Branch. Les animaux du meilleur éleveur et propriétaire admissibles doivent être propriété unique ou conjointe de l'exposant qui a élevé l'animal seul ou conjointement.

### Prix Champion du meilleur éleveur et propriétaire

Présenté par Comestar

### Prix Champion réserve du meilleur éleveur et propriétaire

Présenté par Beckridge Holsteins

### Prix des propriétaires

Présentés aux propriétaires des animaux gagnants de chacune des classes par les éleveurs indiqués ci-dessous :

Génisse d'été	Gleneil
Génisse junior	Ferme Petitclerc

Génisse intermédiaire	Willowlane Holsteins
Génisse sénior	Crovalley Holsteins
Taure 1 an été	TBD
Taure 1 an junior	Riverdown Holsteins
Taure 1 an intermédiaire	Nurseland Holsteins
Taure 1 an en lait	Cowsmopolitan
Femelle 2 ans junior	Crackholm Holsteins
Femelle 2 ans sénior	Unigen
Femelle 3 ans junior	Heather Holme Holsteins
Femelle 3 ans sénior	Cherry Crest Holsteins
4 ans	Southrise
5 ans	Winright Holsteins
Vache adulte	Ferme Provetaz
Classe de production	Walnutlawn

## CLASSES SPÉCIALES

### Prix junior

Présentés par La Coop Fédérée aux membres 4-H exposant leur sujet dans les classes juniors.

### Bannière Troupeau d'éleveur junior

Présentée par Salem Holsteins, Lindsay, ON

### Prix Championne junior

Présenté par Kingsway Farms, Hastings, ON

### Prix Championne junior de réserve

Présenté par Canadian Imperial Bank of Commerce

### Bannière Premier éleveur – animaux junior

Présentée par Ferme Rolandale (Jolibois), Saint-Flavien, QC

### Bannière Premier Exposant – animaux junior

Présentée par Lookout Holsteins, Canton de Hatley, QC

### Prix Championne intermédiaire

Présenté par Cattle Connection, Amery, WI

### Prix Championne intermédiaire de réserve

Présenté par l'Association Holstein du Japon

### Bannière Troupeau d'éleveur sénior

Présentée par Holstein Québec

### Grande Championne

Couronne de roses présentée par la section Prince Edward Island et Holstein Canada. Bannière Grande Championne présentée par L'Alliance Semex, Guelph, ON

### Grande Championne de réserve

Présentée par Ferme Jacobs

### Bannière Meilleur exposant

Présentée par Holstein Manitoba à l'exposant/ propriétaire (individu, partenaire ou institution) ayant le plus grand nombre de points remportés dans les classes individuelles de femelles par un maximum de 10 animaux appartenant à l'exposant. Ceci ne limite cependant pas le nombre d'animaux pouvant être exposés. Pour le cas des animaux en copropriété, la copropriété sera considérée comme un seul exposant. Aucune partie des points attribués ne compte pour la note individuelle de l'un des copropriétaires.

### Prix Meilleur exposant

Présenté par l'Association Holstein de Hokkaido.

### Femelles en lait

1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
20	18	16	14	12	10	8	6	4	2

### Femelles junior

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
----	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Bannière Meilleur éleveur

Présentée par The Bullvine. La reconnaissance de Premier Éleveur est présentée à l'unité d'élevage (individu, partenariat ou institution) ayant le plus grand nombre de points remportés dans les classes individuelles de femelles avec un maximum de 10 animaux pris en compte pour le calcul des points de ce prix. Les animaux comptabilisés pour cette reconnaissance ne doivent pas être nécessairement propriété du gagnant. Le calcul du Premier Éleveur est effectué seulement à partir du préfixe de l'animal que l'on retrouve sur le Certificat d'enregistrement.

## CLASSES SPÉCIALES

### Prix de production

Présenté par CanWest DHI pour récompenser un seul animal ayant la meilleure combinaison de kg gras et protéines sur 305 jours. Les vaches des 1ers et 2es rangs des classes en lait sont admissibles. Une preuve de production doit être fournie au préposé Holstein Canada.

### Premiers taureaux

Les premiers taureaux seront annoncés pour 1) les sujets juniors et 2) tous les sujets exposés.

### Classe Production à vie

Les données de production (fournies par Holstein Canada) inscrites au catalogue, sont utilisées pour déterminer si un sujet se qualifie pour la classe Production à vie – 60 000 kg+. Toutefois, si un exposant peut prouver aux préposés de l'exposition, avec un rapport mensuel du contrôle laitier (DHI), qu'une autre vache a produit plus de 60 000 kg de lait en date du jugement, elle est admissible pour cette classe. Les projections ne sont pas acceptées.

# HOLSTEIN CANADA

With you throughout your  
journey to the show ring

Avec vous tout au long de votre  
parcours vers l'arène d'exposition



connecting  
conjuguer *passion*  
& profit

[WWW.HOLSTEIN.CA](http://WWW.HOLSTEIN.CA)

La Royal Agricultural Winter Fair remercie la contribution de L'Alliance Semex et d'Agriculture et agroalimentaire Canada en tant que commanditaires des jugements des bovins laitiers.

## INFORMATIONS SUR LES CONCOURS

Date de tombée des inscriptions : Lundi, le 15 octobre 2019

Coût d'inscription : 50 \$ par inscription

Frais pour inscription tardive : 50 \$ par inscription

Nota: Il n'ya pas de frais d'inscription pour le << Meilleur pis >> et pour les <<Classes ruban >>.



Un merci spécial à Holstein Canada pour leur contribution au jugement Holstein rouge et blanc.



## INFORMATIONS DE COMPÉTITION

Entrée des animaux : Mardi le 5 novembre 2019 à 5 h\*

Arrivée avant : Mardi le 5 novembre 2019 à 9 h

L'heure de départ exposants

provenant de l'extérieur la province : Samedi, le 9 novembre 2019, 22 h

L'heure de départ exposants

de l'Ontario : Dimanche, le 10 novembre 2019, 16 h

Important : Tous les exposants avec des Holstein DOIVENT être arrivés avant 15 h mardi, le 5 novembre pour l'inscription et l'entrée dans le catalogue Holstein.

Représentant race : Harry Emmott, 519-750-4603

## JUGEMENT HOLSTEIN ROUGE ET BLANC

Date : Jeudi, le 7 novembre 2019

Heure : de 7 h 30 à 11 h 30

Lieu : Semex Ring of Excellence

Juge : Joël Lepage, Amiqui, QC

\* Les exposants à l'extérieur de la province de l'Ontario peuvent s'arranger pour loger les animaux dans les étables situées près de Toronto avant la Royale. Contactez Harry Emmott pour plus d'informations.

## RÈGLES ET RÉGLEMENTS

Le Holstein Show a mis à jour ses règles de conduite, ses procédures standard pour l'application des règles de conduite et ses infractions et sanctions en 2018 (voir pages 26-31). Tous les exposants seront liés par ces règles et devront signer une convention d'exposant avant d'entrer dans le ring.

**Attention, exposants américains :** s'il vous plaît se référer à règles et réglementations de la concurrence de l'élevage pour le processus de permis d'importation et d'essais.

**Convention standard des exposants :** Tous les exposants doivent lire et attester qu'ils ont compris le Code d'éthique en signant le formulaire d'inscription. Les inscriptions ne seront pas traitées si la Convention standard entre les propriétaires, les exposants, et représentants de l'exposant pour l'exposition de bovins laitiers n'est pas signée.

Pour toutes les Holstein (noir et blanc et rouge et blanc), la présence de poils de plus de 1,5 po à partir de la peau est jugée comme étant une pratique inacceptable. Toutes les

Holstein seront examinées avant de faire leur entrée dans l'arène et tout animal dont la longueur des poils de la ligne de dos dépasse 1,5 po ne pourra pas entrer dans l'arène. Un exposant a une (1) chance de couper les poils s'ils sont plus que 1,5 po à la station de mesure.

**Attention, exposants :** Tous les sujets exposés dans le Cercle de l'excellence Semex et le Coca-Cola Coliseum seront identifiés au moyen de cartes de harnais, fourni par la Royale.

**À noter :** Pour respecter les règles nationales sanitaires, de biosécurité et les règles d'identification de la race, tous es animaux laitiers canadiens exposés doivent porter des étiquettes de sécurité — des étiquettes dans chaque oreille avec les quatre parties numérotées de manière identique. Tous les animaux américains doivent porter des étiquettes de l'USDA. Par ailleurs, pour que les exposants américains puissent entrer au Canada, un permis d'importation doit être accordé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« Les règles lors des expositions des Holstein seront appliquées par l'Association Holstein du Canada »

## PRIX EN ARGENT

CLASSES 1 À 7 (CLASSES JUNIORS)						CLASSES 10 À 14, 16 À 18 (CLASSES SENIOR)					
1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
50 \$	45 \$	40 \$	35 \$	30 \$	25 \$	80 \$	70 \$	60 \$	50 \$	40 \$	30 \$

**Notes :** La Royale ne distribuera pas de paiement sur les gains de moins de 25 \$

Les six (6) premiers se verront attribués des prix en argent quand il y aura plus de 10 sujets exposés dans la classe

Les quatre (4) premiers seulement se verront attribués des prix en argent quand il y aura 9 sujets ou moins exposés dans la classe

## CLASSES

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>1 Femelle, Génisse d'été</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> juin 2019</p> <p><b>2 Femelle, Génisse junior</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> mars 2019</p> <p><b>3 Femelle, Génisse intermédiaire</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> déc. 2018 et le dernier jour de février 2019</p> <p><b>4 Femelle, Génisse senior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2018 et le 30 nov 2018</p> <p><b>5 Femelle, Un an été</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> juin 2018 et le 31 août 2018</p> <p><b>6 Femelle, Un an junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 31 mai 2018</p> <p><b>7 Femelle, Un an intermédiaire</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> déc 2017 et le dernier jour de février 2018</p> <p><b>8 Troupeau d'éleveur junior</b><br/>Groupe de trois animaux portant le même préfixe. L'exposant doit être le seul propriétaire, ou conjointement, d'au moins un animal du groupe; les deux autres animaux peuvent appartenir à d'autres exposants<br/>Rosettes</p> | <p><b>9 Championne Junior et junior de réserve</b><br/>(classes 1 à 7)<br/>Rosettes</p> <p><b>10 Femelle, Un an sénior en lait</b><br/>née le ou après le 1<sup>er</sup> sept 2017</p> <p><b>11 Femelle, 2 ans junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 à le 31 août 2017</p> <p><b>12 Femelle, 2 ans senior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2016 à le dernier jour de février 2017</p> <p><b>13 Femelle, 3 ans junior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 à le 31 août 2016</p> <p><b>14 Femelle, 3 ans sénior</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2015 à le dernier jour de février 2016</p> <p><b>15 Championnes Intermédiaire et de réserve</b><br/>(classes 10 à 14)<br/>Rosettes</p> <p><b>16 Femelle, 4 ans</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2014 et le 31 août 2015</p> <p><b>17 Femelle, 5 ans</b><br/>née entre le 1<sup>er</sup> sept 2013 et le 31 août 2014</p> |
|--|--|

## CLASSES

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>18 Femelle, Vache adulte</b><br/>née avant le 1<sup>er</sup> sept 2013</p> <p><b>19 Troupeau d'éleveur</b><br/>Groupe de trois animaux portant le même préfixe. L'exposant doit être le seul propriétaire, ou conjointement, d'au moins un animal du groupe; les deux autres animaux peuvent appartenir à d'autres exposants<br/>Rosettes</p> | <p><b>20 Meilleur éleveur et propriétaire</b><br/>Les animaux dont le prefix appartient au propriétaire (ou l'un des propriétaire). L'exposant doit être le seul propriétaire ou conjointement d'animal.</p> <p><b>21 Grand Championne et Grande championne de réserve</b><br/>Rosettes</p> |
|---|---|

## CLASSES SPÉCIALES

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>Prix des propriétaires</b><br/>Présentés aux propriétaires des animaux gagnants de chacune des classes Prix: commandités par Holstein Canada pour le classes de Genesse d'été à 4 ans.</p> <p><b>5 ans</b><br/>Présenté par Innislake Holsteins</p> <p><b>Vache adulte</b><br/>Bienert Holsteins</p> <p><b>Prix junior</b><br/>Présentés par La Coop Fédérée aux membres 4-H exposant leur sujet dans les classes juniors.</p> <p><b>Prix Championne junior</b><br/>Présenté par Southrise</p> | <p><b>Championne junior de réserve</b><br/>Présentée par Canadian Livestock Photography</p> <p><b>Bannière Premier éleveur – animaux junior</b><br/>Présentée par Blondin Sires</p> <p><b>Bannière Premier Exposant – animaux junior</b><br/>Présentée par Blondin Sires</p> <p><b>Prix Championne intermédiaire</b><br/>Présenté par Vetoquinol</p> <p><b>Prix Championne intermédiaire de réserve</b><br/>Présenté par Arrow Marketing</p> |
|--|--|

\*Veuillez noter: Expositions de la Foire royale d'hiver de l'agriculture de moins de 100 têtes comme suit : Bannières juniors : 5 animaux, Bannières Premier : 7 animaux, maximum de 5 vaches

## CLASSES SPÉCIALES

### Grande Championne

Couronne des roses présenté par la section Holstein Prince Edward Island et Holstein Canada. Bannière présentée par L'Alliance Semex.

### Prix Grande Championne de réserve

Présenté par West Port Holsteins, Port Perry, ON

### Bannière premier exposant\*

Présentée par Holstein Québec à l'exposant/propriétaire (individu, association ou institution), ayant accumulé le plus points avec un maximum de 10 animaux appartenant à l'exposant. Ceci ne limite cependant pas le nombre d'animaux pouvant être exposés. Pour le cas des animaux en copropriété, la copropriété sera considérée comme un seul exposant. Aucune partie des points attribués ne compte pour la note individuelle de l'un des copropriétaires.

#### Femelles en lait

1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
20	18	16	14	12	10	8	6	4	2

#### Femelles juniors

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
----	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### Bannière Premier éleveur global\*

Présentée par The Bullvine. La reconnaissance de Premier Éleveur est présentée à l'unité d'élevage (individu, partenariat ou institution) ayant le plus grand nombre de points remportés dans les classes individuelles de femelles avec un maximum de 10 animaux pris en compte pour le calcul des points de ce prix. Les animaux comptabilisés pour cette reconnaissance ne doivent pas être nécessairement propriété du gagnant. Le calcul du Premier Éleveur est effectué seulement à partir du préfixe de l'animal que l'on retrouve sur le Certificat d'enregistrement. À noter : dans le cas de transfert de troupeau au sein de la famille avec le code alphanumérique, en utilisant le préfixe de l'animal.

### Prix de production

Présenté par CanWest DHI pour récompenser un seul animal ayant la meilleure combinaison de kg gras et protéines sur 305 jours. Les vaches des 1ers et 2es rangs des classes en lait sont admissibles. Une preuve de production doit être fourni au préposé Holstein Canada.

### Premiers taureaux

Les premiers taureaux seront annoncés pour 1) les sujets juniors et 2) tous les sujets exposés

\*Veuillez noter: Expositions de la Foire royale d'hiver de l'agriculture de moins de 100 têtes comme suit : Bannières juniors : 5 animaux, Bannières Premier : 7 animaux, maximum de 5 vaches

# QUALITY SEEDS ET LES CHAMPIONNES LAITIÈRES SUPRÊMES 2018



Date : Samedi, le 9 novembre 2019  
Heure : 16 h 30  
Lieu : Cercle d'Excellence Semex

## QUALITY SEEDS CHAMPIONNE LAITIÈRE SUPRÊME

Les grandes championnes de l'Exposition nationale Ayrshire, celles de l'Exposition nationale noir et blanc Holstein, celles de l'Exposition nationale rouge et blanc Holstein et celle de l'Exposition nationale Jersey vont se disputer le titre national de Championne laitière suprême, de même qu'un prix de 1 000 \$.

## QUALITY SEEDS CHAMPIONNE LAITIÈRE SUPRÊME JUNIOR

Les grandes championnes juniors de la Classique laitière 4H, celles de l'Exposition nationale Ayrshire, celles de l'Exposition nationale noir et blanc Holstein, celles de l'Exposition nationale rouge et blanc Holstein et celle de l'Exposition Jersey viseront le nouveau titre de Championne laitière junior suprême et le prix de 500 \$.



**CHAMPIONNE LAITIÈRE SUPRÊME 2018**  
Jacobs Windbrook Aimo, Ferme Jacobs



**CHAMPIONNE LAITIÈRE SUPRÊME JUNIOR 2018**  
Miss OCD Doorm Georgette-ET, Oakfield Corners Dairy

Faites parvenir les droits payables et les formulaires d'inscription signés à :

The Royal Agricultural Winter Fair  
Agriculture Show Office  
39 Manitoba Drive  
Exhibition Place  
Toronto, Ontario, M6K 3C3

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES GRANDS ANIMAUX POUR 2019

### EXPOSITION AGRICOLE D'HIVER « ROYALE »

Tél : (416) 263-3418 Téléc : (416) 263-3468  
Avant le 10 septembre Téléc : (416) 263-3488

**POUR S'INSCRIRE EN LIGNE : [www.royalfair.org](http://www.royalfair.org)**



AGRICULTURAL WINTER FAIR

\*Pour les animaux en copropriété, veuillez remplir les formulaires secondaires, y compris le verso et le recto

NOM DE L'EXPOSANT : \_\_\_\_\_ (Nom de l'exposant à être imprimé sur le chèque du prix)

NOM DE LA FERME/PROPRIÉTAIRE(S) : \_\_\_\_\_ (Nom(s) à être inscrit(s) au catalogue de l'exposition)

ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ PROVINCE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉL : ( ) \_\_\_\_\_ TÉLÉC : ( ) \_\_\_\_\_ CELL : ( ) \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

\*\*\* Utiliser un formulaire d'inscription distinct pour chaque exposant. Information à fournir sur la génisse - Les animaux en copropriété doivent être inscrits sur un formulaire d'inscription distinct \*\*\*

1. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

2. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

3. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

4. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

5. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

6. Section \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'animal \_\_\_\_\_ # Tatouage \_\_\_\_\_ # enregistrement \_\_\_\_\_

Date de naissance : JJ / MM / AA CCIA# \_\_\_\_\_ # id. site ferme d'origine \_\_\_\_\_ # id. site ferme de départ \_\_\_\_\_

Nom taureau \_\_\_\_\_ Nom mère \_\_\_\_\_ Sélectionneur \_\_\_\_\_

\*Identification du site de la ferme de départ s'applique si le site où l'animal logeait immédiatement avant son arrivée à la Royale est différent du site du numéro d'identification de la ferme d'origine.

## ENTENTE STANDARD ENTRE LES PROPRIÉTAIRES ET LES PRÉPARATEURS POUR TOUTES LES EXPOSITIONS DE BÉTAIL

J'accepte le fait que je suis personnellement responsable pour le soin, le bien-être et la condition de mes animaux durant la tenue de la Royale. Je reconnais que je suis responsable de mes actions et de mon manque à agir, de même que des actions et des manques à agir de tous mes employés et de quiconque qui m'aident à préparer, à prendre soin de mes animaux en préparation pour l'exposition.

Je promets de me soumettre aux Règles et règlements de la présentation du bétail, aux Procédures normales et aux pénalités mises en place pour faire respecter les Règles et règlements de la présentation du bétail, et tous les autres règlements et règles de la Royale. Je vais aussi m'assurer que tous mes employés, représentants, entrepreneurs et autres qui m'assistent dans la préparation, le soin et la préparation pour présenter mes animaux se soumettent aux mêmes exigences. Je comprends qu'un manque à respecter ces exigences pourrait donner lieu à des mesures disciplinaires, y compris une suspension potentielle ou le bannissement pour moi, pour mes employés et aides, pour l'animal ou les animaux, pour le propriétaire et/ou l'exposant de cette édition de la Royale et de futures éditions de la Royale. Les mesures disciplinaires peuvent être rendues publiques, y compris auprès de toute association qui enregistre du bétail pur-sang.

Je dégage et j'accepte de ne pas poursuivre la Royale, les organisateurs de la Royale, ses représentants officiels, ses directeurs, ses employés, ses représentants, ses agents et ses volontaires (collectivement appelés « Organisateurs de la Royale ») pour toute action prise dans le cadre de cette entente, celui des Règles et règlements de la présentation du bétail, celui des Procédures normales et des pénalités pour faire respecter les Règles et règlements de la présentation du bétail et toutes autres règles et tous les autres règlements de la Royale. Je dégage aussi les organisateurs de la Royale de toutes blessures, de tout dommage ou toute perte subi durant la tenue ou relié à la Royale, que cette blessure, ce dommage ou cette perte résulte directement ou indirectement des actes ou des omissions des organisateurs de la Royale.

En soumettant ses inscriptions à la Royale, le soussigné accepte de respecter les règles et règlements de la Royale, y compris son Code de conduite. Par les présentes, le soussigné dégage la Royale, toute organisation qui la parraine et toute personne agissant de sa part, de toutes réclamations et de toutes demandes quelles qu'elles soient résultant des inscriptions ci-dessus. Le soussigné reconnaît que la Royale, ses employés et ses agents ne seront pas tenus responsables de tout dommage, toute blessure, toute perte, tout coût ou vol, peu importe la cause, reliés aux inscriptions ci-dessus, subis par le soussigné, ses employés et ses agents.

En présentant ce formulaire d'inscription, j'accepte aussi de respecter les règles et règlements de présentation de ma race de bétail.

### J'AI LU, JE COMPRENDS, ET J'ACCEPTÉ CE QUI PRÉCÈDE

Personne responsable (en lettres moulées)

Signature de la personne responsable

Signature de la personne responsable

Date

\* Les cages de contention sont seulement offertes pour l'achat par les exposants qui inscrivent trois animaux ou plus.

\*\* Doit aussi fournir l'information reliée à la VOITURETTE.

## INFORMATION XAMION ET REMORQUE

La Royale vous demande de remplir ce qui suit :

- 46' ou plus
- de 26' à 45'
- de 15' à 25'
- 14' ou moins

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_

Date départ : \_\_\_\_\_

## BESOIN EN STALLES

Je préfère partager une stalle avec ou être logé à côté de :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## INFORMATION SUR VOITURETTE

# d'immatriculation : \_\_\_\_\_

# police d'assurance : \_\_\_\_\_

# permis de conduire \* : \_\_\_\_\_

\* Les exposants doivent posséder un permis de conduire et une assurance valides pour exploiter le RTV sur le terrain de Exhibition Place.

Note : UN laissez-passer gratuit sera accordé pour la première grande entrée de bétail, puis un pour deux entrées suivantes, pour un maximum de quatre laissez-passer gratuits. Des laissez-passer supplémentaires peuvent être achetés à 25,00 \$ chacun.

## BARÈME DES TARIFS (bovins de boucherie et laitiers)

Éléments	N <sup>bre</sup> exigé	Coût par	Coût total
Inscriptions bovins de boucherie (inclure catégories si applicable)	N <sup>bre</sup>	60.00 \$	\$
Ancrages (bovins de boucherie seulement)	N <sup>bre</sup>	Inclus dans	0.00 \$
*Cages de contention	N <sup>bre</sup>	38.00 \$	\$
Inscriptions bovins laitiers	N <sup>bre</sup>	50.00 \$	\$
Laissez-passer exposant	N <sup>bre</sup>	25.00 \$	\$
Coût VOITURETTE**	N <sup>bre</sup>	50.00 \$	\$
Total coût d'entrée			\$
Frais d'administration			15.00 \$
Frais environnementaux par animal 5,00 \$			\$
SOUS TOTAL DES FRAIS			\$
TVH @ 13% (R104642772)			\$
TOTAL DÛ			\$

## LES INSCRIPTIONS NE SERONT PAS TRAITÉES SANS UN PAIEMENT APPROUVÉ

Paiement effectué par : (Cochez une case)

- Chèque (au nom de : Royal Agricultural Winter Fair)  Carte de crédit :  Mastercard  Visa

Veuillez porter le montant total dû à ma carte de crédit.

# de la carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_/\_\_\_\_(mois/année)

Nom du détenteur de la carte : \_\_\_\_\_

Signature du détenteur de la carte : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire/exposant (lettres moulées s.-v.-p.)

\_\_\_\_\_  
Date



# convention standard de l'exposant

NOM DE L'EXPOSITION HOLSTEIN :

---

Nom de la ferme :

Nom de la personne :

Adresse :

Ville :

Province / État : Code postal :

Pays :

Téléphone :

No cellulaire :

Télec. :

Courriel :

## ACCORD, DÉCLARATION ET RENONCIATION

*Le (la) soussigné(e), au nom du ou des propriétaires présentant l'animal et de tous les mandants et représentants du ou des propriétaires présentant l'animal, déclare avoir lu et compris en totalité et accepte de se conformer aux règles et règlements relatifs à la présentation des bovins laitiers.*

Si l'inscription est acceptée par les organisateurs de l'exposition, le (la) soussigné(e), en son propre nom, et au nom du ou des propriétaires présentant l'animal et de ses mandants ou représentants reconnaît et accepte :

1. Qu'ils seront tous liés et agiront en tout temps conformément aux Règles de conduite pour les expositions Holstein, aux Procédures standards de mise en application des règles de conduite pour les expositions Holstein, y compris les Infractions et pénalités correspondantes, et aux Statuts de l'Association Holstein du Canada; et qu'ils se plieront à toute décision finale intervenue en vertu de ceux-ci;
2. Que toute action qui pourrait être entreprise en vertu de ce qui précède pourra être signalée à toute Association enregistrant du bétail de race pure; et
3. Qu'ils dégagent de toute responsabilité l'Association Holstein du Canada, l'Exposition et ses organisateurs, officiels, administrateurs, officiers, employés, représentants, agents et bénévoles (collectivement désignés comme « **Organisateurs de l'exposition** ») concernant toute action entreprise dans le cadre de cette convention, des Règles de conduite pour les expositions Holstein, des Procédures standards de mise en application des règles de conduite pour les expositions Holstein ou de toute autre règle ou règlement de l'exposition en question, et qu'ils dégageront de toute responsabilité les Organisateurs de l'exposition pour toute blessure, tout dommage ou toute perte subis pendant l'exposition ou en rapport avec celle-ci, que cette blessure, ce dommage ou cette perte résulte directement ou indirectement d'actions ou d'omissions de la part des Organisateurs de l'exposition.

Le (la) soussigné(e) certifie de plus :

1. Qu'aucun animal inscrit n'est présentement exclu ou suspendu d'une exposition laitière à venir en Amérique du Nord; et
2. Qu'aucun propriétaire, direct ou indirect, de l'animal inscrit ne fait présentement l'objet d'une interdiction ou d'une suspension d'exposer un animal dans une exposition laitière à venir en Amérique du Nord.

En apposant ma signature sur ce document, je déclare :

1. Que les renseignements que j'ai fournis aux organisateurs de l'exposition sont exacts et vrais;
2. Que j'ai le pouvoir de signer ces ACCORD, DÉCLARATION ET RENONCIATION et de lier aux termes de ceux-ci toutes les personnes et les entreprises ayant un quelconque intérêt dans le ou les animaux inscrits en vertu des conditions de ces ACCORD, DÉCLARATION ET RENONCIATION, ainsi que leurs agents, légataires,essionnaires ou successeurs; ou, dans la mesure où je n'ai pas ce pouvoir, je m'assurerai que cette personne ou ces personnes signe(nt) cette convention;
3. Que moi-même et toutes les personnes et entreprises ayant un quelconque intérêt dans le ou les animaux inscrits assumeront l'entière responsabilité de nos actions et de celles de toute autre personne (y compris sans toutefois s'y limiter : les préparateurs) impliquée dans le soin des animaux inscrits et dans la préparation et/ou la présentation de ces derniers à l'exposition.

**J'AI LU, JE COMPRENDS CE QUI PRÉCÈDE ET J'Y CONSENS**

X

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Nom en lettres moulées

Date

CETTE CONVENTION DOIT ÊTRE SIGNÉE AVANT QUE LES ANIMAUX ENTRENT DANS L'ARÈNE

Version : Avril 2018